

**Province de Québec**  
**Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover**

**Objet** : Budget 2017 – informations

A) Sommaire du budget : Adopté le 12 décembre 2016

Total net des revenus et des charges : 5 392 540\$

Note: Par rapport à l'année 2016, le budget 2017 affiche une diminution nette de 1.5 %.

La répartition :	Revenus :	5 383 385\$
	Prêt – remboursement	9 155\$
	Surplus & fonds réservés	0\$
	Charges :	4 837 895\$ <sup>1</sup>
	Amortissement	- 603 735\$
	Remboursement de capital	376 200\$
	Activités d'investissement	782 180\$ <sup>2</sup>

Notes : <sup>1</sup> Incluant 113 190 \$ pour les intérêts sur la dette  
<sup>2</sup> Les dépenses d'immobilisation sont :

- Service incendie – appareils radio:	1 000\$
- Service incendie – appareil de calibration – détecteur de gaz	3 500\$
- Système de communication d'urgence :	3 000\$
- Matériel roulant - voirie :	20 000\$
- Lumières de rues :	25 000\$
- Infrastructures / Rue Principale	25 000\$
- Parc Guèvremont – clôture & terrassement :	50 000\$
- Bibliothèque / livres :	6 500\$
- Plan directeur des égouts – Phase II – volet 1 :	142 180\$
- Rue martel / St-Louis – travaux de raccordement :	170 000\$
- Caserne - agrandissement:	<u>336 000\$</u>
	782 180\$

Et seront financées à même les revenus du budget 2017.

B) Taux de taxation 2017 :

**Taxe foncière**: Sauf pour la taxe sur les immeubles non-résidentiels (INR) laquelle augmente de 0.10\$/100\$ d'évaluation, les taux de taxation demeurent les mêmes qu'en 2016:

Taxes foncières :	0,78 \$ / 100\$ d'évaluation.
Taxe sur les immeubles non-résidentiels (IRN) :	1,47\$ / 100\$ d'évaluation
Terrains vagues desservis <sup>1</sup> :	1,56\$ / 100\$ d'évaluation
Terrains vagues non-desservis <sup>1</sup> :	0,78\$ / 100\$ d'évaluation

Note : 1) Ne s'applique pas dans le cas des projets de développements domiciliaires parce qu'il y a des ententes avec les promoteurs.

**Taxes – service de la dette**:

Dettes – à l'ensemble <sup>1</sup> :	0.0370\$ / 100\$ d'évaluation
Dettes – secteur village:	0,0107\$ / 100\$ d'évaluation

Dette – secteur village: (village, route 122 & réseau Hébert):	0.1337\$ / 100\$ d'évaluation
Dette - Domaine St-Cyrille ( pavage & bordures):	136.07\$ / unité
Dette - Usine d'épuration (eaux usées & boues de fosses septiques):	64.59\$ / unité

Notes: 1) Inclus dans le taux de taxe foncière.

**Taxes de services:** les taux demeurent les mêmes qu'en 2016, à savoir:

- 1) Aqueduc
  - taux de base :
  - Résidentiel : 117,50 \$ / unité (< de 150 m<sup>3</sup>)
  - Autres immeubles : 132,50 \$ / unité (< de 150 m<sup>3</sup>)
  - consommation excédentaire :
  - Résidentiel : 1,50 \$ / m<sup>3</sup> (entre 151 & 400 m<sup>3</sup>)  
3,00 \$ / m<sup>3</sup> (> 401 m<sup>3</sup>)
  - Autres immeubles : 1,60 \$ / m<sup>3</sup> (entre 151 & 400 m<sup>3</sup>)  
3,10 \$ / m<sup>3</sup> (> 401 m<sup>3</sup>)
- 2) Égout : Secteur Village: Résidentiel : 119.01\$ / unité  
Commercial : 129.01\$ / unité  
Secteur Hébert: Résidentiel : 118.65\$ / unité ( même taux que 2015)
- 3) Ordures : Matières résiduelles : 72,51\$ / unité  
Matières recyclables: 18.34\$ / unité  
Matières organiques: 31,74\$ / unité
- 4) Vidanges des fosses septiques : le taux est fixé à 54,11\$ / fosse.

**Attestations de résidence – carte accès loisirs:**

En 2017, les attestations de résidences en lien avec la carte accès loisirs pour les activités se déroulant à Drummondville seront:

- Attestation de résidence – individuelle : 100\$
- Attestation de résidence - couple : 75\$
- Attestation de résidence – familiale : 50\$

C) Rôle d'évaluation : Par rapport à 2016, il y a augmentation de 53 057 900\$ (14%), la valeur totale imposable passant de 379 073 900\$ à 432 131 800\$. Le volet résidentiel en représente 72% avec 312 163 800\$.

D) Profils financiers : Sur le plan régional, les informations fournies par le ministère des Affaires municipales (MAMROT) montrent que, toutes taxes confondues, pour 2016:

	<u>St-Cyrille</u>	<u>St-Germain</u>	<u>Drummondville</u>
Taux global de taxation uniformisé: (taux du 100 \$ d'évaluation)	0,9504\$	0.9282\$	1.0614\$
Charge fiscale moyenne: (résidence d'un logement)	1 769\$	1 768\$	2 114\$

Saint-Cyrille-de-Wendover,  
12 décembre 2016.

Signé:

Mario Picotin,  
Directeur général / Secr.-trésorier